Principales modifications pour l'année de données 2027

Introduction

Cette fiche d'information décrit les principales modifications du relevé des données 2028 (données 2027). Des informations détaillées sur le relevé des données figurent dans la documentation du relevé des données 2028 (données 2027) de SwissDRG SA. Pour toute question concernant les principales modifications pour l'année de données 2027, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : datenerhebung@swissdrg.org

Veuillez noter que d'éventuelles modifications supplémentaires seront communiquées au cours de l'année 2027.

Aperçu des modifications

N°	Modification	Année de données	Structures tarifaires
1	Coûts d'utilisation des immobilisations selon l'OCP	À partir de l'année 2027	Toutes

Coûts d'utilisation des immobilisations selon l'OCP

Les coûts d'utilisation des immobilisations (CUI) par cas doivent être transmis, à partir du relevé SpiGes 2028 (année de données 2027), exclusivement conformément à l'OCP (Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie). Les directives actuelles relatives au calcul des coûts d'utilisation des immobilisations (CUI) selon REKOLE® s'appliquent pour la dernière fois à l'année de données 2026.

© 2026 SwissDRG SA, Berne, Suisse